

N ° 2 0 2 4 - 0 7

**OBJET** : Décision d'attribution – 2024-MP-03 - Achat d'un véhicule de type citadine / sous-compact pour le Parc naturel régional de la Sainte-Baume

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 4° ;

Vu la délibération n°454-2024 du Comité syndical en date du 27 mars 2024 donnant délégation de pouvoir à Monsieur le Président pour la durée de son mandat et notamment pour « Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dont :

- Le montant HT est inférieur au seuil de procédure formalisée pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services,
- Le montant HT est inférieur à 500 000 € HT pour les marchés et accords-cadres de travaux. »

Considérant le DCE N° 2024-MP-03 relatif au marché "Achat d'un véhicule de type citadine / sous-compact pour le Parc naturel régional de la Sainte-Baume" établi par le Parc ;

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à € 25.000,00 HT ou € 30.000,00 TTC (20% TVA) ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 5 juin 2024 à 17h ;

Considérant que le délai de validité des offres est de 120 jours et se termine le 3 octobre 2024 ;

Considérant que 2 offres sont parvenues dans le délai requis :

- Brignoles Services Automobiles
- SARL CORA

Considérant le rapport d'analyse des offres du 10 juin 2024, il est proposé d'attribuer ce marché au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, notée 93/100 pour le montant d'offre contrôlé de 21 410€ TTC.

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget d'investissement ;

DECIDE

**Article 1er :**

D'approuver le rapport d'analyse des offres du 10 juin 2024, rédigé par le Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

**Article 2 :**

D'attribuer le marché "Achat d'un véhicule de type citadine / sous-compact pour le Parc naturel régional de la Sainte-Baume" au candidat ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères d'attribution, soit Brignoles Services Automobiles, 38 chemin Paul Grisolle, 83170 Brignoles, pour le montant d'offre contrôlé de 21 410 € TTC.

**Article 3 :**

D'approuver le paiement des dépenses correspondantes par le crédit inscrit au budget d'investissement.

Fait à Plan d'Aups Sainte Baume, le 20/06/2024

Michel GROS,  
Président



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr